



EVAC - CHARGÉ D'ÉVACUATION

Durée : 3 heures - Jusqu'à 10 personnes



Si vous souhaitez nous faire part d'un déficit sensoriel ou moteur, contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.

Tarif : Nous consulter

PROGRAMME :

Faire évacuer dans le calme (éviter bousculade et panique), rappeler le cheminement le plus adapté pour évacuer, interdire tout retour en arrière sont quelques principes de la formation « chargé d'évacuation »

Cette formation peut être combinée avec la formation Manipulation des extincteurs d'une durée de 2h .

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer les consignes générales et spécifiques de sécurité incendie en tant que personnel chargé de l'évacuation selon la procédure de son établissement prévue en cas de début d'incendie.
- De connaître les particularités des missions de responsable d'évacuation, de guide-file, ou de serre-file
- D'encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du personnel de son établissement.

PUBLIC :

La formation s'adresse aux **salariés de tout secteur**.

PRÉ-REQUIS :

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Toutefois, il est recommandé d'avoir une bonne compréhension de la langue française.

DURÉE :

La formation comprend **3 heures de face à face pédagogique**



EFFECTIF :

La formation s'adresse à un **groupe de 4 à 10 maximum**.
Formation **intra uniquement (dans vos locaux)**.

DÉLAI D'ACCÈS :

À définir conjointement dans les **60 jours**.

DURÉE DE VALIDITÉ :

La formation « Chargés d'évacuation » n'a pas de durée de validité toutefois nous recommandons une remise à niveau régulière
Conformément au cadre réglementaire : l'employeur doit former régulièrement son personnel afin de s'assurer de la sécurité de tous ses salariés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- **HEURISTIQUE** : (Brainstorming, questionnement...)
- **APPRENTISSAGE /APPLICATIVE** : (exposés, travaux de groupe, QCM)

INTERVENANT :

Formateur en sécurité incendie/évacuation expérimenté





EVAC - CHARGÉ D'ÉVACUATION

Durée : 3 heures - Jusqu'à 10 personnes



Si vous souhaitez nous faire part d'un déficit sensoriel ou moteur, contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Dans une salle mise à disposition :

- Supports visuels et référentiels en adéquation avec la formation
- Ordinateur Vidéo-projecteur

Références et documents d'appui :

- Formation répondant aux obligations des articles L4121-1 à 3, L4122-1, L4141-2 et 3, L4142- 1 et 2, R4141-1 à 7, R4141-11 à 20 et R4227-39 du code du travail et MS46, MS48, MS51, MS67 et PE27 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié
- Site INRS : Dossier Incendie
- Aide mémoire remis à chaque apprenant

ORGANISATION DE LA FORMATION :

En amont :

Pour que le contenu de votre formation soit le mieux adapté à vos besoins, nous vous remercions de nous communiquer :

- les plans de la structure (plan d'évacuation)
- les consignes générales ou particulières d'évacuation déjà existantes

Notre formateur prendra contact avec vous quelques jours avant la formation

Apport théorique :

- L'évacuation : définition et origines de l'évacuation
- Caractéristiques des lieux et du public à évacuer
- Rôles et missions des responsables d'évacuation (chargé d'évacuation, guide file, serre file)
- Les consignes en cas d'évacuation
- Principes fondamentaux de prise en charge des personnes à mobilité réduite

Pratique :

- Visite de l'entreprise, repérage des éléments de sécurité
- Elaboration ou mise à jour des cheminements d'évacuation (travail sur plan)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Cette formation fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences sous forme de questionnement.

A l'issue de la formation :

- Une attestation de suivi sera remise au participant
- Le registre de sécurité sera complété par le formateur
- Une enquête de satisfaction sera réalisée dans le cadre de notre démarche qualité.

